

Conseil d'école : mardi 13 novembre 2018

Etaient présents :

Mme Gwenaëlle Biboud, adjointe aux affaires scolaires

Mme Danielle Claraz, DDEN

Mmes Sandrine Berthet et Véronique Blanc, enseignantes

Mmes Chantal Favre, Jennifer Hoareau et Marie-Laure Durand, ATSEM

Mmes Vénéaëlle Balme et Corinne Boyat, Monsieur Florent Cachon, parents d'élèves élus

Excusées : Mme Sandrine Chéry, Inspectrice de l'Education Nationale et Isabelle Heurtaux, enseignante

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux parents élus.

1). Un mot sur les élections des représentants des parents d'élèves du 12/10/2018

Une liste de parents d'élèves indépendants, avec 59 votants sur 122 parents inscrits sur les listes électorales d'où une participation de 48,36% (45,35 % en 2017, 49,29 % en 2016 et 58,22% en 2015). En raison des mesures de sécurité mises en place dans les écoles, nous avons demandé aux familles de voter au maximum par correspondance, consigne qui a été bien suivie, mais le bureau de vote a été ouvert de 8h à 12h. Ont été élus : **3 parents titulaires : Vénéaëlle Balme, Anaïs Cocq et Florent Cachon et 3 parents remplaçants : Cécile Bonnot, Corinne Boyat et David Cocq.** Félicitations à la nouvelle équipe. Les parents élus se sont présentés à l'ensemble des parents de l'école avec un courrier dans le cahier de liaison pour expliquer leur rôle et transmettre leurs coordonnées téléphoniques et mail où ils sont joignables.

L'ensemble des membres du conseil d'école regrette que ces élections n'aient pu avoir lieu sur internet permettant d'éviter un gaspillage de papier, une perte de temps pour la tenue du bureau de vote où aucun parent n'est venu voter entre 9h et 12h ceci en raison d'une liste unique de candidature. Les parents d'élèves élus demandent à l'ajointe de la mairie de chiffrer les coûts de l'organisation de ce vote.

2). Les effectifs 2018/2019

- **A l'heure actuelle : 72 enfants en novembre 2018 (75 en novembre 2017, 79 en novembre 2016, contre 82 en 2015, 82 en 2014, 80 en 2013 et 67 en 2012) ;** soit une moyenne de 25 enfants.
- PS/MS de Sandrine Berthet : **24 enfants (20 PS + 4 MS)**
- MS/GS Véronique Blanc : **24 enfants (14 GS + 10 MS)**, qui est aidée de Martine Natoli, AVS tous les jours pour l'accueil d'un enfant à besoins particuliers.
- MS/GS Isabelle Heurtaux : **24 enfants (12 GS + 12 MS)**
- A l'école maternelle de « La Croisette » : 31 PS, 27 MS et 39 GS d'où un total de **97 enfants**.
- Soit une moyenne de 24 enfants sur les 7 classes des 2 écoles maternelles.
- Prévisions pour la rentrée prochaine : **38 naissances** dont **31** à La Rochette, **3** à Détrier et **4** à La Croix de La Rochette avec des projets de construction à venir, de lotissements qui risquent de modifier les chiffres. Nous annonçons donc **38 enfants** nés en 2016 : il faudrait au moins **20 enfants** aux Grillons pour une moyenne de 23 enfants sur notre école.

Date et durée des inscriptions : **Les inscriptions** des enfants nés en 2016 **auront lieu du 4 février au 1^{er} mars 2019**, une durée moins longue afin d'avoir un aperçu de nos effectifs. L'information aux familles aura lieu par affiches, par les voies habituelles de communication de la mairie (site internet, la lettre d'information mensuelle, les panneaux lumineux de la ville...). **Cette année, les parents demandent si la banderole du rond-point vers le lac de Saint-Clair peut être utilisée car elle est visible par tous.** A la demande de Madame l'Inspectrice, une sectorisation a été votée par le conseil municipal en juin 2018 (carte scolaire).

Concernant **la question de la propreté des enfants de 3 ans**, la loi de 2005 permet l'accueil de tous les enfants dans les écoles publiques. Cependant, face aux problèmes d'acquisition de la propreté dans les 2 écoles maternelles de La Rochette (périscolaire et école), nous rappelons que l'école accompagne l'enfant vers cette autonomie. C'est une éducation de la famille à laquelle l'école participe en aidant l'enfant mais ce n'est pas à l'école d'apprendre la propreté.

3). Le règlement de l'école : Il a été complètement réécrit il y a 3 ans suite **au nouveau règlement de type départemental des écoles publiques de la Savoie**. Nous demandons aux parents de bien le lire et de nous le retourner signé sans oublier d'en prendre bien soin. Il a été adopté à l'unanimité ce jour.

4). **Les horaires de l'école** : ils ont été modifiés en juin 2017 avec un retour à la semaine à 4 jours. Il est à noter que les enfants sont beaucoup moins fatigués.

Rappel : **Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi** : 8h25 à 11h40 (accueil à 8h15) et de 13h30 à 16h15 (accueil à 13h20). En ce qui concerne la mise en place de l'aide personnalisée les lundis et mardis soirs, les parents viendront chercher leurs enfants soit à 17h toujours dans le hall de l'école ou alors à la garderie. Parents, merci de bien le préciser à l'enseignante.

Périscolaire : **Rappel des horaires de la garderie** : 7h30 – 8h30 et 16h15 à 18h.

5). **L'aide aux enfants en difficulté**

- **L'aide personnalisée** : (APC)

Le dispositif de la mise en place des APC, validé par notre Inspectrice de l'Education Nationale, est axée sur l'aide aux enfants en difficulté et a débuté en octobre. Les parents des enfants proposés aux APC sont avertis en amont et donnent ou non leur accord.

L'organisation : des séances de 45 minutes

- Le lundi de 16h15 à 17h pour Mmes Véronique Blanc et Isabelle Heurtaux.
- Le mardi de 16h15 à 17h pour Mmes Véronique Blanc, Isabelle Heurtaux et Sandrine Berthet.
- Pas de soutien pour les petites sections, cela a été expliqué en réunion de rentrée.
- A l'heure actuelle, depuis la rentrée des vacances de Toussaint, les moyennes et grandes sections sont concernées par les APC, avec un total de **15 enfants** : activités mathématiques, écriture de son prénom, motricité fine avec des activités de pâte à modeler et de la compréhension de consignes (5 groupes sur 2 jours).

- **Le décloisonnement** :

- 3 séances les lundi, mardi et jeudi de 13h40 à 14h30.
- 3 groupes de GS des 2 classes : 3 groupes de 9 à 10 enfants
- **Domaines d'activité** : Sandrine du **langage** (vocabulaire : catégorisation, diapositives, écriture d'histoires), Isabelle propose du **travail autour du graphisme (sept) de la relaxation/yoga (oct/nov)** et Véronique de la **phonologie (écoute de sons)**, les mots et les phrases.

6). **Projet d'école** : 2018/2021 c'est la 1^{ème} année de notre projet d'école. Il contient plusieurs axes comme la **découverte des contes traditionnels**, **l'enrichissement du langage (vocabulaire, situations de communication...)**, **la relation de confiance entre l'école et les parents (les rendez-vous de parents)** et **les APC pour aider les enfants en difficulté**.

Il est encore en attente de validation par l'inspection. Nous rappelons aux nouveaux parents que nos deux écoles travaillent ensemble autour du même projet d'école, les mêmes projets pédagogiques à l'année, les mêmes spectacles, les mêmes évaluations ce qui suppose un travail commun des 7 enseignantes.

Pour les 3 années scolaires à venir, nous avons choisi d'axer notre travail sur **la relation de l'école et des familles** (axe 4). Des rendez-vous individuels ont été proposés aux familles cette semaine du 12 au 16/11/18 (la semaine prochaine pour la Isabelle Heurtaux, absente cette semaine). Ceci pour donner la parole aux familles, de signifier aux familles ce que l'école attend d'eux, de leur enfant, pour que certaines familles prennent ou reprennent confiance. L'enfant sera présent ou pas. C'est le concept de la parité de l'estime et de la coéducation pour un partenariat de confiance entre école et famille. Ces rendez-vous ont été bien accueillis par les familles. Mme Biboud nous propose la création d'un site internet comme celui de l'école de La Neuve pour informer l'ensemble des parents.

Le dernier point sera un **travail plus scientifique** mené sur la résolution de problèmes, sur le corps humain. Les 2 écoles vont **mutualiser leurs jeux** pour multiplier et varier les activités de manipulation (remédier aux difficultés d'apprentissage des enfants)

Projets pédagogiques de cette année scolaire en lien avec notre projet d'école :

- **Projet sur la découverte des contes traditionnels** : cette année, nous allons travailler sur Boucles d'Or et les 3 ours et Pierre et le loup (travail interdisciplinaire)

L'échange avec le collège : Cette année, nous fêterons les 10 ans de nos rencontres avec les collégiens pour la **lecture d'histoires, de contes théâtralisés aux enfants de maternelle**. Une classe de 6^{ème} de Mme Céline Morestin sera accueillie la matinée du **vendredi 7/12/2018**.

Spectacles autour de notre projet pédagogique et nos sorties :

- **Mardi 20/10/18** à 9h pour la classe de Mme Heurtaux et 10h pour celle de Mme Blanc. Le mardi suivant pour la classe de Mme Berthet **le 27/10/18** à 9h : **accueil de nos 3 classes à la médiathèque Fabrice Melquiot par Sonia Grand, responsable du secteur jeunesse.** Visite des nouveaux lieux, emprunts de livres et lecture d'albums par Sonia. Accueil d'une grande qualité. Les prochaines séances auront lieu le **22/01** pour les 2 classes de MS/GS et **le 29/01** pour la classe des PS/MS.
- En décembre : le **mardi matin 18/12/18**, venue du Père Noël à l'école avec goûter de Noël offert par les petites sections avec aussi un **film offert par la municipalité** en fin de semaine à la salle polyvalente.
- **Spectacle Pierre et le loup en cours de choix**
- Sortie pédagogique culturelle mais en Mars à **Moulin Guitare : le vendredi 29/03/2019 (la Bâtie Divisin).** A la découverte d'instruments de musique originaux ou pas avec la présence d'un musicien supplémentaire le vendredi. Sortie en mars pour exploiter pédagogiquement cette sortie avec un projet musique en commun avec l'école de la Croisette.

Activité sportives :

- Intervention de Mélissa Valette, éducatrice sportive de la mairie, tous les vendredis (au lieu du jeudi) matins dans notre école depuis le 5/11/2018 (bénéficiaire du gymnase pour les activités de hockey). **Gestes graphiques dansés** pour les petites sections et **hockey** pour les 2 classes de MS/GS + les 4MS de la classe des petits.
- **Cycle lutte** : en janvier au dojo du gymnase de la Seytaz : tous les mardis et jeudis du mois de janvier pour les MS/GS. Les petites sections auront un cycle de jeux de coopération à l'école par Mélissa à l'école.
- **Sortie raquette et luge** des pour l'ensemble des classes de l'école, **le jeudi 24/01/2019** pour les 2 classes de MS/GS et **le jeudi 14/02/2019** pour les petites sections.
- **Cycle gymnastique** : au gymnase de La Seytaz **tous les jeudis matins** après le retour des vacances d'hiver. **Les jeudis : 7/03, 14/03, 21/03, 28/03, 4/04, et le 11/04/2019.** Mise en place d'atelier de grosse motricité. Appel aux parents volontaires pour nous aider à l'encadrement des ateliers pour toute la matinée. Le planning sera affiché dans le hall de l'école. Les petites sections accueilleront les petits des 2 crèches « Pomme de Reinette » et « Pomme d'Api ». Au cours de cette période, Mélissa Valette interviendra sur une autre activité et très certainement le lundi matin au lieu du jeudi. Notre cycle gymnastique est désormais bien installé.
- **Cycle découverte de l'escalade** : avec Thierry Bonnal, moniteur d'escalade agréé Education Nationale). Thierry Bonnal proposera en mai 2019, 3 séances, en matinée, aux MS/GS de découverte de ce sport. Elles auront lieu **les mardis matins 7/5, 14/5 et 21/5.** Signalons que les prises du mur d'escalade ont été entièrement changées de place pour la compétition d'escalade qui a eu lieu ce samedi 10/11/18.
- Sortie sportive « la mat s'éclate » à **Albertville (stade Henri Dujol) le jeudi 20/06/2019**
- **Cycle piscine** pour les moyennes et grandes sections en juin 2019. Pour les petites sections : le vendredi 5 juillet 2019 pique-nique et pataugeoire pour le dernier jour avant les vacances d'été.
- Nous remercions tous les parents bénévoles qui nous proposent de beaux projets culturels et sportifs de qualité.

8). Les travaux :

Nous remercions la municipalité pour l'ensemble des travaux réalisés cet été et pendant les vacances de novembre. **Cet été** : les portes coulissantes de la salle de motricité et les stores extérieurs ont été changés et réparés.

Prochains travaux à prévoir :

Le vernissage des boiseries extérieures est à prévoir ainsi que le remplacement de l'ensemble des portemanteaux des enfants de l'école. Repeindre en bleu la place handicapée.

Nos ATSEM sont allées assister à plusieurs démonstrations d'appareils à vapeur (ne plus utiliser de produits). A ce sujet, leur demande s'affine et s'oriente plus vers un appareil diffusant de la vapeur mais qui n'aspire pas.

9). Sécurité :

- **Alerte incendie** : elle a été réalisée **ce matin mardi 13/11/2018.** Tout s'est bien déroulé dans le calme, tout le monde était prévenu de cette alerte.

Alerte confinement : elle sera réalisée le **mardi 4/12/2018 à 10h15** pendant la récréation. Présence du policier municipal et de gendarmes de La Rochette qui vont venir observer et constater le déroulement de notre alerte confinement.

Parking : se garer en marche arrière moteur arrêté. Merci de respecter la place réservée pour les handicapés et le sens de circulation du parking. Les piétons doivent emprunter le chemin prévu à cet effet. Il est demandé de ne pas laisser les chiens seuls, attachés à la barrière ou au grillage devant l'école. Le policier municipal peut être amené à faire des contrôles sur le parking (enfants attachés à l'arrière de la voiture...)

Avec l'aménagement des extérieurs de la médiathèque, **nous demandons aux familles de bien emprunter les deux chemins piétons et de ne pas marcher sur le parking.**

Cour : les chiens ne doivent pas rentrer dans la cour de l'école (arrêté municipal de 14/04/2017). Il est interdit de fumer dans les locaux de l'école, ainsi que dans la cour. Pour une question d'hygiène et de respect des enfants, les parents ne sont plus invités à fumer entre le portail et les barrières en bois là où tous les enfants patientent. Merci d'éteindre les cigarettes dans le cendrier prévu à cet effet et non par terre, ceci pour une question d'hygiène.

9). **Questions diverses** :

- **le contrat de Léna Bréchet** (Emploi de service civique) : aide administrative pour la direction et le bon fonctionnement de notre école s'est arrêté début juillet.

- **BCD** : les séances ont débuté début octobre. Attention, les horaires qui ont été modifiés l'année : le matin de **11h à 11h40** et l'après-midi de **15h30 à 16h15**. Nous remercions l'ensemble des parents, grands-parents et amis bénévoles qui s'investissent dans notre bibliothèque. Cependant, il reste quelques créneaux disponibles sur le calendrier des interventions (panneau d'affichage), ne pas hésiter à s'inscrire sur ces créneaux disponibles en s'adressant à la directrice.

- **Agrément piscine et ski de fond** : pensez à vous inscrire auprès de la directrice si vous voulez aider les enseignantes lors des sorties piscine et raquettes. Nous allons manquer de parents agréés. Un grand merci aux parents volontaires. Le calendrier des sessions d'agrément sont également affichées à l'extérieur de l'école.

- **Tombola des galettes des Rois** : les cartons seront distribués aux vacances de Noël. **Nous demandons aux familles de réserver un bon accueil à ces cartons...** 1,5 € la case (10 cases par carton) avec 1 galette gagnante par carton ! Vous pouvez demander des cartons supplémentaires aux enseignantes de votre enfant. Tous les bénéficiaires iront pour les enfants, l'an passé les bénéficiaires ont avoisiné 750€, qui nous ont permis de financer une sortie cinéma à Pontcharra.

- **Les grandes sections des deux classes** participeront sans doute prochainement au jeu concours organisé par l'école de ski du Collet d'Allevard et par la Compagnie de car Anselmino pour tenter de gagner une journée au ski. L'organisation de ce jeu est en attente de l'accord de l'Inspection de l'Education Nationale.